

Règlement du tournoi  
«Tournoi de la Venise du Périgord»  
10ème édition  
10 et 11 mai 2025 à BRANTÔME EN PERIGORD

Article 1 : Le tournoi est autorisé par la Fédération Française de Badminton sous le numéro 2403075. Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD.

Article 2 : Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses autorisés à jouer en catégorie minime, cadets, juniors, séniors et vétérans licenciés à la FFBAD et en règle avec la fédération le jour du tirage au sort.  
Le tournoi est ouvert au niveau national.

Article 3 : Les joueurs et joueuses doivent porter une tenue vestimentaire de badminton conforme au règlement en vigueur pendant toute la durée du tournoi.

Article 4 : Le tournoi sera ouvert aux séries N2, N3, R, D, P et NC et aux tableaux suivants: Simple Dame, Simple Homme, Doubles mixtes le samedi et Double Dames, Double Hommes le dimanche. Les rencontres se dérouleront par poule avec si possible 2 sortants puis par élimination directe.

Les vainqueurs et finalistes de chaque série seront récompensés par un lot.

Article 5 : La séparation des catégories sera faite dans la mesure du possible d'après le CPPH arrêté au 2 mai 2025. Le comité d'organisation se réserve le droit de scinder ou de regrouper certains tableaux en fonction du nombre d'inscrits avec l'accord du Juge Arbitre.

Le tirage au sort se déroulera le samedi 3 mai 2025.

**Article 6** : Le droit d'inscription pour 1 tableau est de 15 euros et de 20 euros pour 2 tableaux. Les joueurs peuvent procéder à leur inscription avec règlement en ligne sur Badnet.

Un seul tableau par jour par joueur est autorisé.

**Article 7** : Le nombre maximum de participants est de 150 par jour. Le comité d'organisations se réserve le droit de refuser des inscriptions en cas de surnombre. La priorité sera donnée par rapport de la date d'inscription avec règlement sur Badnet.

**Article 8** : Le temps de repos entre chaque match est de 20 minutes et est géré par Badnet. Le temps d'échauffement est de 3 minutes à partir de la première annonce du match.

**Article 9** : Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points avec prolongation possible jusqu'à 30. En cas d'égalité à 20, le set est prolongé: l'équipe qui mène avec 2 points d'écart rempote le set. A 29 égalité, l'équipe marquant le premier 30 gagne le set.

**Article 10** : En cas de forfait d'un joueur ou d'une équipe, il doit se manifester auprès du comité d'organisation. En cas de forfait, au delà du 2 mai 2025 minuit, les droits d'engagement seront remboursés uniquement sur présentation d'un document officiel valable (certificat médical, obligation professionnelle)

**Article 11** : Tout joueur se présentant avec plus de 5 minutes de retard ou au troisième appel dans la salle sera considéré comme un WO. Tout joueur doit se présenter 60 minutes avant l'horaire annoncé.

**Article 12** : Le Juge Arbitre de la compétition sera Philippe GALLAND. Tous les matchs seront effectués en auto-arbitrage sauf désaccord entre les joueurs. Les phases finales seront en auto-arbitrage mais pourront être arbitrées si un arbitre présent dans la salle le désire.

**Article 13** : Au service si le volant touche le plafond ou la structure mobile il sera considéré comme let (1 fois) et faute durant l'échange.

**Article 14** : Les volants officiels (à la charge des joueurs et joueuses) plumes sont les FZ FORZA - S-6000 .

**Article 15** : Seuls les joueurs, les arbitres, le Juge Arbitre et le comité d'organisation pourront accéder à l'aire de jeu. Ils doivent avoir obligatoirement des chaussures de sport adaptées. Aucune chaussures de ville et aucun talon ne seront tolérés dans l'aire de jeu.

**Article 16** : Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités concernant les pertes, les vols, détériorations de matériel se déroulant lors du tournoi.

**Article 17** : Tout participant à la compétition qui se voit infliger un carton suite à un mauvais comportement devra signer un formulaire auprès du Juge Arbitre. Ce document expose les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral (voir circulaire 3.3 du guide de badminton).

*Le comité d'organisation*